

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 17 JUILLET 2017

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 17 juillet 2017 à 17 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Est également présent, M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) Période de questions.**
- 4) Protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi par le MAMOT d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du PIQM, autorisation de signature.**
- 5) Règlement 237-2017 concernant les immeubles industriels municipaux pour l'année 2017.**
- 6) Période de questions.**
- 7) Séance close.**

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2017-07-6106

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

- 1) Mme Céline Blais, présidente du comité Cœur villageois, rappelle aux élus leurs engagements des dernières années pour l'offre touristique à Cookshire-Eaton, et que le projet de la Brasserie des 11 comtés est très important dans ce contexte.
- 2) M. Gilles Denis prend la parole pour souligner le fait que le développement culturel à Cookshire-Eaton en sur la bonne voie et que le projet de la Brasserie des 11 comtés fait partie de ce développement culturel. Il ajoute que ce projet est aussi financé par des institutions financières importantes et non pas seulement par la municipalité. Selon lui, ce projet est très bien monté et Cookshire-Eaton ne peut pas se permettre de passer au côté.
- 3) M. Sébastien Authier, l'un des promoteurs de la Brasserie des 11 comtés, fait part au conseil d'une lettre qu'il a reçu du l'UPA qui confirme que ce projet aura un impact significatif sur l'offre de produits agricoles dans la région. Il mentionne aussi que le comité touristique du Haut-Saint-François appui sans réserve le projet. Il conclut en mentionnant qu'il sera disponible si le conseil veut faire des rencontres de consultation pour expliquer à la population le projet.
- 4) M. Vincent Cloutier, directeur de la corporation de développement Cookshire-Eaton Innovation, fait l'historique du projet de la Brasserie des 11 comtés. Il rappelle aux élus que le projet a accaparé une grande partie de son temps et bien que le MAMOT demande que le cautionnement soit fait sous la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*, c'est la même caution, le même engagement de la municipalité.

M. Cloutier conclut en faisant la lecture d'un courriel de M. Pascal Yergeau, membre de Cookshire-Eaton Innovation, qui tenait à dire au conseil qu'il appuie sans réserve le projet de la Brasserie des 11 comtés.
- 5) M. Jean Tremblay, membre de Cookshire-Eaton Innovation, informe le conseil qu'il a toujours été emballé par le projet de la Brasserie des 11 comtés. Il mentionne aussi que les élus enverraient un mauvais signal à de futurs investisseurs si ce projet devait être abandonné.
- 6) M. Cédric Lachance, membre de Cookshire-Eaton Innovation, ajoute que le comité a travaillé fort sur ce projet et qu'à mesure de son avancement, il a pu se rendre compte que le projet est très bien monté.
- 7) M. Marc Turcotte, membre de Cookshire-Eaton Innovation, est d'avis que le projet de la Brasserie des 11 comtés est important pour l'offre touristique de la municipalité, mais il rappelle que la population doit être informée pour que le projet soit bien compris.
- 8) Mme Sylvie Lapointe, représentante du conseil sur le comité Cookshire-Eaton Innovation, mentionne que le comité a passé plusieurs heures à travailler sur le projet de la Brasserie des 11 comtés. Elle ajoute que, pour un premier dossier traité par le comité, c'est un gros projet, mais que la municipalité de doit pas passer au côté.

4) Protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi par le MAMOT d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du PIQM, autorisation de signature.

Résolution 2017-07-6107

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le maire, Noël Landry, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton un protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité.

Le protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Projet de règlement 237-2017 concernant les immeubles industriels municipaux pour l'année 2017.

Résolution 2017-07-6108

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu majoritairement d'adopter le règlement 237-2017 concernant les immeubles industriels municipaux pour l'année 2017.

ONT VOTÉ EN FAVEUR

Yvon Roy
Roger Thibault
Pete Lachance
Sylvie Lapointe

4 votes en faveur

ONT VOTÉ CONTRE

Yvan Tremblay
Amanda Hamel

2 votes contre

ADOPTÉE SUR DIVISION

6) Période de questions.

Aucune.

7) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2017-07-6109

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier